

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Reportage photo de mariage

1. Objet

Fanny Dupuis, demeurant à Montpellier (34070), immatriculée sous le numéro SIREN 798268660, ci-après désignée comme « la Photographe », propose des prestations photographiques sociales telles que présentées sur le site Internet poesieboheme.com, à destination du « Client ».

La commande d'une prestation par le Client entraîne son acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente (CGV).

2. Réservation des reportages photo

La réservation d'une prestation se fait exclusivement par email (fannydupuis.photo@gmail.com ou fanny@poesieboheme.com). Une prise de contact préalable par téléphone ou via le formulaire de contact/réservation est possible.

La réservation devient effective uniquement après :

- Réception du devis daté et signé, dans le délai de validité mentionné sur ce dernier ;
- Réception d'un acompte de 30% du montant total à régler (ou paiement intégral lorsque l'acompte n'est pas précisé) ;
- Réception du contrat daté et signé par l'ensemble des personnes concernées par la prise de vue (le couple pour un mariage ou une séance couple, les parents ou tuteurs légaux en cas de mineurs).

La Photographe ne saurait être tenue responsable de l'indisponibilité de ses créneaux entre la date de création et l'envoi du devis et la validation par le Client. En cas d'indisponibilité après réception de l'acompte, celui-ci sera remboursé au Client et la date sera considérée comme non réservée, sauf dans le cas où un report est possible.

Le paiement du solde est exigé au plus tard 10 jours après la réalisation du reportage.

3. Tarifs

Les prix des prestations photographiques sont ceux consultables sur le site poesieboheme.com au moment de la réservation ou, pour une prestation sur mesure, ceux indiqués dans le devis établi par la Photographe. Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés à tout moment, mais ceux en vigueur au moment de la réservation s'appliquent à cette dernière.

4. Acompte

L'acompte requis pour la réservation d'un mariage ou de toute prestation est de 30% du montant total de la prestation. Il doit être réglé lors de la réservation, accompagnée de la signature du devis, et sera considéré comme un premier paiement sur le montant total de la prestation.

Il est expressément précisé qu'en cas d'annulation de la prestation par le Client (moins de 15 jours avant la séance ou moins de 2 mois avant le mariage), l'acompte ne sera en aucun cas remboursé. En revanche, en cas d'annulation par la Photographe, l'acompte sera intégralement remboursé au Client.

Dans le cadre d'un reportage de mariage ou de couple, une rupture de la réservation après celle-ci (même si regrettable) ne peut en aucun cas être imputée à la Photographe, qui aura réservé la date à l'exclusion d'autres clients. Aucune demande de remboursement de l'acompte ne pourra être acceptée pour ce motif.

5. Déroulement de la prestation

a. Le Client déclare être majeur (plus de dix-huit ans) et consentir librement et volontairement à la prise de photographies de sa personne. Dans le cadre d'une séance avec des enfants, le Client certifie être le responsable légal de l'enfant ou des enfants concernés et accepte la prise de vue de son ou ses enfants mineurs.

b. Le Client s'engage à faciliter le travail de la Photographe en fournissant le programme détaillé et le timing complet de l'événement au moins 10 jours avant la prestation.

La Photographe se réserve le droit d'interrompre sa prestation si sa sécurité ou celle de son matériel est compromise (notamment en cas d'utilisation de lasers par un DJ, dangereux pour les yeux ou le capteur d'un appareil photo).

c. En cas de retard du Client à une séance engagement ou « day-after », le temps de retard sera déduit du temps alloué à la séance. Si la durée prévue de la séance est dépassée, le retard sera considéré comme un « no show », et aucun remboursement ne sera effectué, sauf en cas de force majeure, tel que spécifié dans l'article 9.

d. Seules les personnes directement impliquées dans la séance photo pourront y participer, sauf accord préalable et exceptionnel de la Photographe.

e. Le Client prend expressément note que, dans le cadre d'un mariage, bien que la Photographe puisse être force de proposition lors des entretiens préalables avec les mariés, elle ne saurait en aucun cas se substituer à un(e) wedding planner. Elle ne pourra garantir le bon déroulement de la journée ni le respect du timing. Un retard dans le déroulement des événements le jour J n'engage en aucun cas la Photographe à prolonger le temps de reportage initialement prévu dans le contrat. Si un allongement du temps de présence est nécessaire (et possible), cela donnera lieu à une facturation supplémentaire, sauf en cas de force majeure.

Le Client s'engage à permettre à la Photographe de documenter le déroulement de la journée tel que convenu en amont, et à l'informer de tout changement, même de dernière minute, apporté au planning. Si applicable, le Client devra mettre la Photographe en contact avec le ou la wedding planner responsable du planning de l'événement.

f. Dans le cadre d'un reportage mariage de plus de 6 heures continues, la Photographe doit pouvoir se restaurer sur place (repas avec possibilité d'assise et prise en compte d'un critère d'intolérance sévère au gluten/maladie cœliaque).

6. Frais de déplacement

Les frais de déplacement sont inclus pour toute prestation se déroulant dans les départements 11, 34, 30, 84, et 13. Au-delà de ces départements et dans le cas de prestations sur-mesure, des frais de déplacement et de logement pourront être appliqués. Si des frais supplémentaires de déplacement sont à prévoir, ceux-ci seront mentionnés dans le devis. Le Client s'engage à ne pas modifier le lieu choisi pour le reportage après validation du contrat, ou à régler les frais supplémentaires que ce changement pourrait entraîner.

7. Règlement et Moyens de Paiement

Un acompte de 30% est exigé à la réservation. Le solde total est dû au plus tard dans les 10 jours suivant la prestation.

Toutes les prestations doivent être réglées par virement bancaire, les coordonnées bancaires étant précisées sur le devis.

Le travail de post-traitement ainsi que le délai de livraison des photos ne commenceront qu'à compter de la réception du paiement complet. En l'absence de paiement, la Photographe est en droit de conserver les photos sans obligation de procéder à leur post-traitement ni à leur livraison au Client.

Tout retard de paiement entraînera l'application d'intérêts de retard, conformément à l'article L441-6 du Code de Commerce, calculés au taux légal multiplié par trois, exigibles de plein droit et sans rappel sur les montants hors taxes. En cas de non-paiement dans un délai de deux (2) mois, des poursuites pourront être engagées.

8. Droit de rétractation/Annulation

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Client dispose d'un droit de rétractation de quatorze (14) jours calendaires à compter du jour suivant la réservation de la prestation. Toute rétractation effectuée dans ce délai donnera lieu à un remboursement intégral du montant effectivement versé.

Toutefois, aucun remboursement ne sera effectué si la prestation a été entièrement ou partiellement réalisée avec l'accord préalable du Client avant l'expiration du délai de rétractation. Après ce délai de quatorze (14) jours, aucun remboursement ne pourra être effectué.

L'exercice du droit de rétractation doit être notifié par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à la Photographe dans le délai mentionné ci-dessus. La Photographe devra accuser réception de cette notification.

9. Problème Technique ou Accident : Cas de Force Majeure

Est considérée comme force majeure tout événement imprévisible, extérieur, et indépendant de la volonté des parties, survenant après la signature du contrat, et rendant impossible l'exécution de la prestation, tel qu'un accident, une grossesse, un congé maternité, ou le décès d'un proche.

Dans le cas où un événement de force majeure survient, chaque partie pourra se prévaloir de la force majeure, sans que cela n'entraîne de responsabilité envers l'autre partie, ni n'ouvre droit à des dommages et intérêts sous quelque forme que ce soit. Les parties s'engagent à se notifier mutuellement dans les plus brefs délais la survenance d'un tel événement.

Dans le cadre d'une séance ou d'un mariage, en cas de force majeure survenue pour le Client, un report pourra être envisagé. Le Client et la Photographe conviendront d'une nouvelle date sans frais supplémentaires, sous réserve que la prestation puisse être réalisée à une date ultérieure dans les mêmes conditions. En cas de force majeure pour la Photographe dans le cadre d'un mariage, celle-ci pourra désigner un(e) collègue pour assurer la prestation à sa place. Le travail de post-traitement des photos restera sous la responsabilité de la Photographe, sous réserve que les fichiers RAW puissent être récupérés, et les photos seront livrées dans un délai convenu avec le Client au regard de la situation.

En cas de conditions climatiques défavorables (sauf pour un mariage), la Photographe pourra proposer au Client de reporter la séance à une date ultérieure, afin d'assurer que la prestation soit réalisée dans les meilleures conditions possibles. Si le Client choisit de maintenir la date initialement prévue, la Photographe ne pourra être tenue responsable de la non-exécution ou de l'exécution partielle de la prestation. Dans ce cas, le contrat restera en vigueur et aucun remboursement, même partiel, ne sera effectué.

10. Stockage numérique

Durant le reportage ou immédiatement après, la Photographe se réserve le droit de détruire les photos qu'elle juge non exploitables ou sans intérêt. Les photographies qu'elle souhaite conserver ou exploiter seront mises à la disposition du Client dans un délai de trois (3) à six (6) semaines suivant le type de prestation, sous format JPEG. Le Client recevra un lien vers une galerie en ligne afin de télécharger les photos traitées et conservées par la Photographe. Le Client s'engage à télécharger les photos et, le cas échéant, à sélectionner ses photos favorites pour la réalisation de tirages et d'albums dans un délai de six (6) mois suivant la communication de ce lien. Passé ce délai, la Photographe se réserve le droit de supprimer l'accès à la galerie en ligne pour des raisons écologiques et de stockage. Le Client dispose d'un délai de quinze (15) jours après réception des photos pour demander explicitement à la Photographe la destruction de celles qui, selon lui, pourraient nuire à son image.

La Photographe s'engage, sauf en cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté (telles que défaillance d'un support de stockage, inondation, incendie, vol...), à conserver les fichiers JPEG des photos sur des supports personnels pendant un an à compter de la date du reportage. Au-delà de ce délai, la Photographe ne pourra garantir la conservation des fichiers.

11. Post-production

La Photographe est seule juge du post-traitement des photographies réalisées. Aucune retouche lourde ne sera effectuée sur les personnes. Toute retouche demandée par le Client après la livraison des photos entraînera des frais supplémentaires, sauf si la Photographe accepte de l'effectuer à titre gracieux. Aucun fichier brut, quel que soit son format, ne sera remis au Client et la Photographe se réserve le droit de supprimer ces fichiers un mois après la livraison des photos. Le post-traitement des photos et la mise en page des albums photo, tout comme la prise de vue, sont le reflet du style et de l'univers artistique de la Photographe, tels qu'ils sont présentés sur son site poesieboheme.com. La Photographe ne pourra être tenue responsable en cas de changement d'adresse non communiqué entre la signature du devis et l'envoi d'un coffret mariage (ou tout autre produit commandé consécutivement à une prestation).

12. Droit d'auteur, Droit à l'image et Restriction de diffusion

Le Client s'engage à ne pas vendre les photos. Conformément aux dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle (art. L.112-2, 2° du CPI), les photographies restent l'entière propriété de la Photographe, qui cède au Client un droit d'utilisation exclusivement dans un cadre privé et non commercial. La mention du nom de la Photographe comme auteur des photographies est obligatoire, en vertu du respect des droits d'auteur et du Code de la Propriété Intellectuelle.

Lorsque le Client publie une photo sur un site Internet ou tout autre support en ligne, il s'engage à ne modifier la photo sous aucun prétexte. En particulier, le Client s'interdit de recadrer la photo ou d'altérer sa colorimétrie. La prestation photographique réservée inclut la livraison des photos en haute définition et déjà optimisées pour l'impression. Toutefois, si le Client le souhaite, il peut modifier le profil colorimétrique des photos HD pour les adapter à un système d'impression spécifique (RVB/RGB ou CMJN/CMYK). Toute autre modification des photos est interdite. La gestion colorimétrique des photos numériques fait partie intégrante du travail de la Photographe. Celle-ci ne pourra être tenue responsable de la qualité d'impression des photos HD si elles ont été modifiées par le Client.

13. Autorisation de Publication & publicité

La Photographe reconnaît, conformément à la législation en vigueur, que le Client demeure le propriétaire exclusif et inaliénable de son image. En cas d'opposition totale à la publication publique des photographies ou vidéos, le Client doit informer la Photographe avant la signature du présent contrat, afin que les réserves émises soient spécifiées au point 2 des présentes CGV.

Le Client a la possibilité de fournir une sélection de photos à ne pas publier lors de la livraison des photos et en est informé au moment de la livraison. Il s'engage à créer, via l'interface de la galerie en ligne, une liste intitulée « À ne pas publier » dans un délai d'un (1) mois suivant la livraison de son reportage. Passé ce délai, la Photographe se réserve le droit d'utiliser les photographies non ajoutées à cette liste pour sa communication professionnelle. Si une demande de retrait est formulée par le Client après ce délai, celle-ci ne pourra être interprétée comme une responsabilité de la Photographe, cette dernière ayant mis en place les moyens nécessaires pour que le Client puisse faire connaître ses intentions dans les délais impartis.

En plus, ou à défaut, des photos de portraits autorisées à la publication, la Photographe se réserve le droit de modifier (colorimétrie, cadrage, etc.) et de publier, dans le cadre de sa communication professionnelle, toute photo ne comprenant pas de portraits (détails de la décoration, du lieu de réception, des accessoires, etc.), ainsi que toute photo anonymisée (via un recadrage excluant le visage ou prise de dos, et sans éléments distinctifs tels que des tatouages ou des cicatrices).

La Photographe est également la seule habilitée à partager toute photo du reportage avec les prestataires ayant collaboré à l'événement (fleuriste, traiteur, décorateur, wedding planner, domaine, etc.). Toutefois, la Photographe s'engage à ne pas communiquer de photos de portraits à ces prestataires et à renvoyer ces derniers vers le Client en cas de sollicitation.

16. Modification des conditions générales

La Photographe se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales. Les conditions ainsi modifiées seront applicables à toute commande passée après la date de la modification, y compris toute commande connexe à une commande antérieure.